



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 20 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le vingt juillet à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans la salle du foyer communal sous la Présidence de Monsieur André SAUZEDE.

Date de convocation : 13 juillet 2020

Date d'affichage de la convocation : 13 juillet 2020

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 25

Nombre de procurations : 0

Nombre de voix : 25

Etaient présents : M. André Sauzède, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Christiane Exbrayat, M. Alex Dumas, Mme Julie Jouve, M. Grégory Théron, Mme Martine Villeneuve, M. Alain Héraud, Mme Patricia Escario, M. Ange Monroig, Mme Laurence Court, M. Maxime Clerc, M. Jean-Christophe Morandini, Mme Janet Zaragoza, Mme Corine Bonfanti, M. Franck Flament, Mme Coralie Chagneau, M. Philippe Renier, M. Yves Rimey, Mme Marie-Claire Balsan, M. Grégory Fernandez, Mme Françoise Panafieu, M. Dominique Devogelaere, M. Julien Baroni.

Absents excusés :

M. Frédéric Brauge

Mme Béatrice Leccia

Mme Jennifer Euzet

Mme Clémentine Bouvier

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claire Balsan

DEL2020_056

Budget principal 2020

Monsieur le maire présente le budget (annexe n°4) à l'assemblée:

- Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 4 611 700 €.
- Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 3 808 484 €.

Il rappelle que les taux d'imposition restent inchangés :

- taxe d'habitation : 12,60 %
- foncier bâti : 20,50 %
- foncier non bâti : 64,79 %

Conformément à la loi NOTRe et son article 107, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens, retraçant les informations financières « essentielles » est annexée au budget (annexe n°5).

Le conseil municipal après avoir délibéré, décide:

- D'approuver le budget primitif principal 2020
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Vote :

Présents	25
Procurations	00
Nombre de voix	25
Pour	25
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

Pour le Maire empêché

